

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-six, le mercredi 11 février à 18h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis, salle du conseil, au 31 rue de Vire à Les Monts d'Aunay (commune déléguée Aunay – sur - Odon), sous la présidence de Monsieur Gérard LEGUAY président, suite à la convocation adressée le jeudi 5 février 2026 et affichée ce même jour.

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 50
ÉTAIENT PRESENTS : 35
AYANT PRIS PART A LA DECISION : 38

Étaient présents : Gérard LEGUAY, Geneviève LEBLOND, Jean-Marie DECLOMESNIL, Pierre SALLIOT, Alain LEGENTIL, Guillaume DUJARDIN, Sandra LEMARCHAND, Christophe LE BOULANGER, Michel GENNEVIEVE, Marie-Josèphe LESENECHAL, Jean- Yves BRECIN, Hélène PAYET, Annick SOLIER, Christine SALMON, Nicolas BARAY, Lydie OLIVE, Dominique MARIE, Nathalie TASSERIT, Patrick SAINT-LO, Martine JOUIN, Bertrand GOSSET, Pierre DEWASNE, Marcel PÉTRÉ, Edith LANGLOIS, David PICCAND, Yves PIET, Alain QUEHE, Jean BRIARD, Jérémie DESGUEE, Jacky GODARD, Michel LEFORESTIER, Stéphanie LEBERRURIER, Michel LE MAZIER, Bruno DELAMARRE, Micheline GUILLAUME, conseillers communautaires.

Étaient absents excusés ayant donné un pouvoir : Christian HAURET a donné pouvoir à Stéphanie LEBERRURIER, Christian VENGEONS a donné pouvoir à Jérémie DESGUEE, Jean-Luc ROUSSEL a donné pouvoir à Yves PIET.

Étaient absents : Pascal COTARD, Jean-Paul THOMAS, Sylvie HARIVEL, Johanna RENET, Didier VERGY, Joël LEVERT, Yves CHEDEVILLE, Véronique BOUÉ, Yvonne LE GAC, François REPEL, Josiane LECUYER, Sandrine BRASIL.

Après avoir installé le conseil communautaire, Monsieur le Président procède à l'appel. Le quorum étant atteint, il ouvre la séance.

Monsieur le président annonce préalablement les pouvoirs donnés pour ce conseil et les excusés. Madame Annick SOLIER a été élue à l'unanimité secrétaire de séance.

**DELIBERATION 20260211-12 : CDV_SPORT SUBVENTIONS FONCTIONNEMENT
ASSOCIATIONS SPORTIVES 2026**

Monsieur le Président rappelle que depuis le 1er janvier 2017, Pré-Bocage Intercom est compétente pour « apporter son soutien financier aux associations sportives affiliées à une fédération sportive ».

La Communauté de Communes Pré-Bocage Intercom, par l'attribution de subventions, a la volonté d'accompagner les associations sportives en contribuant au financement global de leurs activités.

24 dossiers de demandes de subventions ont été reçus.

Le comité de pilotage (COPIL) SPORT « subventions » s'est réuni le 12 janvier 2026 pour une première analyse des demandes de subventions, au regard des critères établis dans le « règlement d'attribution des subventions aux associations sportives 2026 » voté par décision de bureau n°20251104-3 du 4 novembre 2025.

Le COPIL a proposé à la commission cadre de vie du 22 janvier 2026, les montants de subventions ci-dessous, pour lesquels la commission a donné un avis favorable.

Subventions de fonctionnement 2026

AC BADMINTON	1 011 €
AS CAHAGNES	9 190 €
ASFA	238 €
ASL AJON	480 €
ASL NOYERS-MISSY / VAL D'ARRY	8 256 €
ASVB JUDO	12 150 €
AUNAY VTT	1 432 €
CAHAGNES CYCLO SPORT	50 €
EJCO	4 324 €
GYM DETENTE DE JURQUES	200 €
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE VILLERS-BOCAGE	4 388 €
IS CAUMONTAISE	5 612 €
LE NOBLE ART D'AUNAY	3 496 €
PRE-BOCAGE BASKET	10 122 €
SHOTOKAN KARATE AUNAY	4 227 €
TENNIS CLUB DE CAHAGNES	829 €
TENNIS CLUB DE VILLERS-BOCAGE	4 318 €
USAO	14 364 €
USVB DANSE	5 705 €
USVB FOOTBALL	19 130 €
USVB TENNIS DE TABLE	2 156 €
AS Collège Charles Lemaitre (Les Monts d'Aunay)	1 000 €
AS Collège Les Sources d'Aure (Caumont-sur-Aure)	1 000 €
AS Collège Simone Veil (Villers-Bocage)	1 000 €
Total subventions 2026	114 678 €


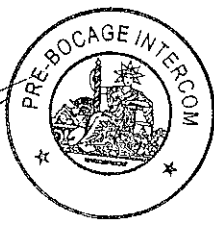

Vote : Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide :

- **D'ATTRIBUER** les subventions 2026 aux associations sportives selon les modalités précitées
- **DE PRECISER** que les subventions seront versées aux associations sportives sous réserves de présentation de l'ensemble des pièces justificatives
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer tout document y afférent

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que susdits.
POUR EXTRAIT CONFORME :

Le Secrétaire de séance,
Annick SOLIER

Le Président,
Gérard LEGUAY



Accusé de réception en préfecture
014-200069524-20260211-20260211-12_DEL-DE
Date de télétransmission : 17/02/2026
Date de réception préfecture : 17/02/2026